

**TRAVAUX HORS MAITRISE D'OUVRAGE CARA  
MODALITES DE DEMANDE DE MISE A DISPOSITION  
DE BAC(S) DE REGROUPEMENT ORDURES MÉNAGÈRES**

Dans le cadre de travaux interdisant la circulation (rue barrée), la CARA peut mettre à disposition des communes, des bacs de regroupement, **destinés uniquement aux ordures ménagères**, afin de permettre la collecte des usagers.

La fiche de demande de mise à disposition de bac(s) de regroupement doit être renvoyée, dûment complétée et accompagnée du plan prévisionnel des travaux, au Pôle Gestion des déchets. Le(s) bac(s) de regroupement doivent être retirés et restitués au Centre Technique de Saint-Sulpice-de-Royan - ZA Queue de l'Ane - 15 rue Louis Blériot, selon les dates précisées sur la fiche retour, renvoyée au demandeur par la CARA et confirmant ainsi la mise à disposition des bacs.

Les emplacements des bacs de regroupement sont définis en concertation entre la CARA, le collecteur et les services communaux, puis consignés sur un plan adressé au demandeur avec la fiche retour. Les bacs sont mis en place par le demandeur aux emplacements précisés sur le plan.

**Les emballages ménagers recyclables ne doivent pas être déposés dans le(s) bacs de regroupement.** Dans la mesure où ces déchets sont propres et secs, les usagers sont invités à continuer à les déposer dans leur bac à couvercle jaune pendant la durée des travaux. **En cas de travaux supérieurs à 2 semaines**, des sacs de pré-collecte, transparents et de couleur jaune, peuvent être fournis aux communes, à leur demande, et distribués par les services communaux aux usagers concernés. Le nombre de sacs mis à disposition est calculé par le Pôle Gestion des déchets, en fonction du nombre de foyers à desservir et de la fréquence de collecte des emballages ménagers recyclables.

Il est de la responsabilité des communes d'informer leurs administrés concernés des dispositions prises pour la durée des travaux.

Renseignements / Contact :

**Communauté d'Agglomération Royan Atlantique**

Pôle gestion des déchets - 107, avenue de Rochefort - 17201 ROYAN Cedex

Tél : 05 46 39 64 64 - Fax : 05 46 22 19 31 (accueil fermé le jeudi matin)

[service-dechets@agglo-royan.fr](mailto:service-dechets@agglo-royan.fr)



**TRAVAUX HORS MAITRISE D'OUVRAGE CARA  
DEMANDE DE MISE A DISPOSITION  
DE BAC(S) DE REGROUPEMENT ORDURES MÉNAGÈRES**

**FICHE À RENVOYER DÛMENT COMPLÉTÉE ET ACCOMPAGNÉE DU PLAN DES TRAVAUX**

DATE DE LA DEMANDE : .....

MAIRIE DE : .....

NOM ET QUALITE DU DEMANDEUR : .....

NOM ET QUALITE DU REFERENT (*si différent du demandeur*) :

.....

Téléphone : .....

Courriel : .....

ADRESSE DES TRAVAUX :

.....

.....

DATE DES TRAVAUX : du ..... au .....

NOMBRE DE FOYERS CONCERNES : .....

=====

**FICHE RETOUR RESERVEE A LA CARA - NE PAS REMPLIR**

BACS 660 L OMR  QUANTITE : .....

BACS 340 L OMR  QUANTITE : .....

ROULEAUX DE SACS PRE-COLLECTE RECYCLABLES  QUANTITE : .....

**LES BACS SONT A RETIRER AU CENTRE TECHNIQUE DE ST-SULPICE-DE-ROYAN**

**ZA LA QUEUE DE L'ANE - 15 RUE LOUIS BLEROT, LE ..... ENTRE 14H ET 16H.**

**ILS SERONT RESTITUÉS VIDES ET PROPRES, LE ..... ENTRE 14H ET 16H.**

Renseignements / Contact :

**Communauté d'Agglomération Royan Atlantique**

Pôle gestion des déchets - 107, avenue de Rochefort - 17201 ROYAN Cedex

Tél : 05 46 39 64 64 - Fax : 05 46 22 19 31 (accueil fermé le jeudi matin)

[service-dechets@agglo-royan.fr](mailto:service-dechets@agglo-royan.fr)